



La ligue contre le cancer

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS

Article 1- ORGANISATEUR ET DUREE DE JEU-CONCOURS

La ligue contre le cancer, dont le siège social est situé au 14 rue Corvisart à Paris souhaite organiser un jeu-concours gratuit intitulé « **JEU CONCOURS- voyage** » dont les gagnants seront désignés par tirage au sort dans les conditions définies ci-après.

Le jeu-concours se déroulera du 20/06 au 27/06 à minuit (date et heure française de connexion faisant foi).

Cette opération n'est ni parrainée, ni organisée par Facebook, Twitter, Google, Apple ou Microsoft.

Article 2- CONDITIONS DE PARTICIPATION AU JEU-CONCOURS

2.1. Le jeu-concours est gratuit et ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, résident en France et à l'étranger, quelle que soit sa nationalité, à l'exclusion de toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du jeu concours.

The logo for La Ligue Contre le Cancer is located in the top left corner. It consists of a blue rectangle with the words "LA LIGUE" in white, bold, sans-serif capital letters. Below this, there is an orange shape that resembles a stylized ribbon or a curved banner, containing the words "CONTRE LE CANCER" in white, sans-serif capital letters.

LA LIGUE

CONTRE LE CANCER

2.2 Le jeu-concours est limité à une seule participation par personne (par exemple même nom, même prénom et même adresse email). La participation au jeu-concours est strictement personnelle et nominative. Il ne sera attribué qu'un seul lot par personne désignée gagnante.

2.3 Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent Règlement entraînera la nullité de la participation du Participant

2.4 Les informations qui sont données, seront transmises à la ligue contre le cancer. Ces informations sont uniquement utilisées pour contacter les participants dans le cadre de ce concours.

LA LIGUE

CONTRE LE CANCER

Article 3 : MODALITES DU CONCOURS

Pour participer au concours, il est nécessaire de disposer d'un accès à internet. L'accès au Jeu se fait exclusivement sur Instagram.

Chaque participant devra commenter en identifiant au minimum 2 personnes la publication Instagram associée au jeu concours, et s'abonner au compte Instagram.

Tout formulaire de participation incomplet, inexact ou ne respectant pas le présent règlement sera considéré comme nul. Toute forme de fraude ou tentative de fraude, par exemple créer des informations d'identité fausses afin de participer plusieurs fois, sera déclarée nulle.

Article 4 : DESIGNATION DU GAGNANT

Afin de désigner les gagnants du Jeu concours, un tirage au sort parmi les participants sera effectué par la Société Organisatrice le **27/06/22** parmi tous les participants ayant respecté les modalités du présent règlement sur Instagram.

Les gagnants seront uniquement contactés par Instagram via message privé.

LA LIGUE

CONTRE LE CANCER

Toute participation contenant une fausse déclaration ou une déclaration erronée et/ou incomplète et/ou ne respectant pas le présent Règlement, tiré au sort sera considéré comme nul et entraînera la désignation d'un autre participant par un nouveau tirage au sort. Le nouveau tirage au sort se déroulera comme mentionné dans cet article.

Article 5 : DOTATION

2 nuits dans un airbnb insolite selon les disponibilités

Fin de validité : 27/06/23

Les dotations décrites ci-dessus ne sont pas cessibles à une tierce personne et ne seront ni reprises, ni échangées contre d'autres objets ou prestations quelles que soient leurs valeurs, et ni faire l'objet d'aucune contrepartie en espèces ou par chèque.

Si le gagnant ne veut ou ne peut prendre possession de son lot, il n'aura droit à aucune compensation d'aucune sorte.

Article 6 : REMIS ET RETRAIT DU LOT

L'Organisateur du jeu-concours contactera uniquement par message privé sur instagram le/la gagnant(e) tiré(e) au sort et les informera des modalités à suivre pour accéder à leur dotation.

Aucun courrier ne sera adressé aux participants n'ayant pas gagné, seuls les gagnants seront contactés. Les gagnants devront répondre avant le **mercredi 29 juin** suivant l'envoi de ce courrier électronique et fournir leurs coordonnées complètes. Sans réponse de la part du gagnant dans les deux semaines suivant l'envoi de ce courrier électronique, il sera déchu de son lot et ne pourra prétendre à aucune indemnité, dotation ou compensation que ce soit. Dans cette hypothèse, les lots seront attribués à un suppléant désigné lors du tirage au sort de la session concernée. Les gagnants devront se conformer au présent règlement.

S'il s'avérait qu'ils ne répondent pas aux critères du présent règlement, leur lot ne leur sera pas attribué et sera acquis par l'Organisateur.

À cet effet, les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées ou la loyauté et la sincérité de leur participation. Toute fausse déclaration, indication d'identité entraîne l'élimination immédiate du participant et l'acquisition du lot par l'Organisateur.

The logo consists of a blue rectangle with the text 'LA LIGUE' in white, and an orange rectangle below it with the text 'CONTRE LE CANCER' in white.

LA LIGUE

CONTRE LE CANCER

Article 7 : GRATUITE DE LA PARTICIPATION

Aucune contrepartie financière, ni dépense sous quelque forme que ce soit, ne sera réclamée aux participants du fait de leur participation. Aucun frais engagé pour la participation au Jeu via Internet ne sera remboursé y compris d'éventuels frais de connexion.

Article 8 : RESPONSABILITE

L'Organisateur ne pourra non plus être responsable des erreurs éventuelles portant sur le nom, l'adresse et/ou les coordonnées communiquées par les personnes ayant participé au jeu-concours. Par ailleurs, l'Organisateur du jeuconours décline toute responsabilité pour tous les incidents qui pourraient survenir lors de la jouissance du prix attribué et/ou fait de son utilisation et/ou de ses conséquences, notamment de la jouissance d'un lot par un mineur, qui reste sous l'entière et totale responsabilité d'une personne ayant l'autorité parentale.

L'Organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, d'écourter, de prolonger, de modifier, d'interrompre, de différer ou d'annuler le jeu-concours, sans que sa responsabilité ne soit engagée.

The logo for 'LA LIGUE' is displayed in white, bold, sans-serif capital letters on a blue rectangular background. The letters 'L', 'I', 'G', and 'U' are significantly larger than the 'A' and 'E', creating a stylized, elongated appearance.The text 'CONTRE LE CANCER' is written in white, sans-serif capital letters on an orange rectangular background that is positioned below the blue part of the logo.

L'Organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement empêchant l'accès et/ ou le bon déroulement du jeu-concours notamment dû à des actes de malveillances externes.

L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant de participer au jeu-concours de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination définitive de son réalisateur et/ ou utilisateur.

L'Organisateur pourra annuler tout ou partie du jeu-concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au jeu-concours ou de la détermination des gagnants. Il se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

The logo consists of a blue rectangle with the text 'LA LIGUE' in white, serif font. Below it is an orange rectangle with the text 'CONTRE LE CANCER' in white, sans-serif font.

LA LIGUE

CONTRE LE CANCER

Article 9 : ACCEPTATION ET CONSULTATION DU REGLEMENT

Le simple fait de participer à ce Jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Il ne sera répondu à aucune demande ou réclamation téléphonique concernant l'application ou l'interprétation du présent règlement.

Toute contestation ou réclamation relative au Jeu et/ou au tirage au sort devra être formulée par écrit à l'adresse de l'organisateur.

Aucune contestation ne sera prise en compte huit jours après la clôture du Jeu.

LA LIGUE

CONTRE LE CANCER

SOURCES

<https://www.odesia-vacances.com/images/Rglement-jeu-concours-insta.pdf>

https://www.finoreille.com/fichier/o_media/10879/media_fichier_fr_jeu.concours_10kfb.pdf

<https://www.capillum.fr/wp-content/uploads/2021/01/REGLEMENT-JEU-CONCOURS.pdf>